

DOCUMENTS A FOURNIR Pour les besoins éducatifs particuliers Elèves

NOM : Année 2024-2025
PRENOM :
CLASSE :

↳ Besoins Educatifs Particuliers OUI NON

Dossiers suivis par les Conseillers Principaux d'Education de votre enfant :

- M. GINESTE Yvan, tél : 04 78 6 664 03, mail : yvan.gineste@educagri.fr
-, tél : 04 78 66 64 24, mail :

Et par les professeurs principaux.

- **Votre enfant a-t-il bénéficié** au cours de sa scolarité d'un ou d'une :

- PAP PPS PPRE
- Aménagements des examens (tiers-temps, ordinateur ...)
- Notification de la MDPH avec AESH et/ou MPA (matériel pédagogique adapté)

Pour les nouveaux élèves : **Merci de fournir une copie de tous ces documents et de tous les comptes-rendus orthophonique, psychologique, neurologique les plus récents.**

Pour les élèves déjà scolarisés dans notre établissement en 2023-2024 : le PAP vous sera transmis en début d'année pour être actualisé selon les besoins de l'élève.

- **Pour compenser quel trouble ?** Dyslexie Dysorthographe Dyscalculie

Dyspraxie Dysgraphie Dysphasie

TDA(H) Troubles autistiques

Autre :

- Si votre enfant bénéficie d'un PAP et qu'il est en classe de 1^{ère}, une **demande d'aménagements des examens** pourra être effectuée. Afin d'anticiper la constitution du dossier, merci de nous fournir la notification d'aménagements au DNB ainsi que les derniers bilans de spécialiste.

Le dossier de demande vous sera adressé en début d'année scolaire.